

avait gagné ses épaulettes par un bon et loyal service et qu'à la guerre elle avait contracté une fêlure, elle fut reformée et mise en congé au musée du collège.

M. Joliette prépare donc les matériaux de l'église qu'il veut bâtir et dès le mois de juin 1842, Mgr de Montréal descendit à l'Industrie pour y bénir la première pierre de l'édifice qui fut achevé en 1843.

Avec ses 110 pds de long, ses 32 de haut et ses 50 pds de large, cette église passait pour élégante et confortable. En douze mois seulement ce temple était prêt, pourvu de vases sacrés, d'ornements de toute sortes donnés en bonne partie par les seigneurs eux-mêmes.

Mgr de Montréal, par un décret canonique en date du 23 décembre 1843, reconnut la paroisse de l'Industrie et la plaça sous le vocable de Saint-Charles Borromée, patron de Mme Joliette (Charlotte de Lanaudière). Le décret civil porte la date du 16 juin 1845. Mais il manquait un complément au temple sacré ; il fallait une voix au clocher, mais une voix puissante capable de résonner jusqu'aux limites de la paroisse. Il fallait des cloches et ce fut la famille de Lanaudière — M. Gaspard, sa sœur Mlle Almésime, et leur tante Mme Léodel (Antoinette de Lanaudière) — qui combla cette lacune en donnant trois belles cloches coulées en Angleterre et de la valeur de 1200 piastres.

Après cinquante-quatre ans il y eut à Joliette, le 3 juin 1897, une bénédiction de deux nouvelles cloches par Mgr J.-M. Emard évêque de Valleyfield. Cette fois, ce fut l'hon. juge G. Baby et son épouse qui donnè-